

Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale de Seraing

Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers technologique

Evaluation de suivi du cursus Informatique de gestion

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi du cursus « Informatique de gestion ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2011-2012.

Dans le cadre de cette démarche de suivi, **trois axes prioritaires** ont été identifiés comme les enjeux essentiels sur lesquels doivent réfléchir les établissements et le bachelier en informatique de gestion en particulier, pour assurer son avenir.

Le présent document constitue le plan d'action des bacheliers en informatique des Instituts de promotion sociale de Seraing et de Verviers.

La rédaction d'un plan d'action commun traduit notre volonté de maintenir et d'amplifier la coopération mise en place depuis plusieurs années entre nos deux instituts.

Dans le texte ci-dessous, le sigle RESS désigne le rapport d'évaluation de suivi pour l'Institut de Seraing, et le sigle RESV celui de Verviers.

Les actions proposées dans ce plan d'action se veulent opérationnelles, c'est-à-dire réalisables à court et moyen terme compte tenu des ressources réelles et de la marge d'autonomie effective dont nous disposons.

***Axe 1 : Améliorer la
coordination
pédagogique***

***Axe 2: Utilisation de la
communication
numérique***

***Axe 3 : Favoriser la
coopération entre
instituts***

Axe 1 : Améliorer la coordination pédagogique

Objectifs :

- Mise en place d'un système de traçage
- Uniformisation des documents administratifs.
- Amélioration de la qualité des enseignements
- Mesurer le taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés.

Suite aux recommandations de l'AEQES (RESS p.8 et RESV p.6), l'utilisation de documents « types » est imposée aux différents acteurs. Il s'agit notamment de

- Conventions de stage : un seul document administratif valable pour tous les stages et toutes les sections ;
- Demande de valorisation : seul document accepté et classé dans le dossier étudiant avec le P.V. reprenant décision du Conseil des études. Ce document est accompagné d'une procédure détaillée expliquant la manière de procéder.
- Demande de rédaction d'un TFE : La rédaction d'un TFE est soumise à l'approbation du Conseil des études.
- Carnet de suivi du TFE : échéance, conditions de présentation
- Contrat étudiant : les objectifs de la formation, l'horaire, les dates et les modalités d'évaluation, les règles d'assiduité....

| Actions | Modalités de réalisation | Échéance | Indicateurs de suivi |
|--|--|--|---|
| Uniformisation des documents | Réunion visant à trouver un consensus concernant le contenu des différents documents | En cours et en voie de finalisation | Enquête de satisfaction des profs et étudiants appréciant la lisibilité des documents |
| Formalisation des procédures | Procédure écrite pour toute demande (valorisation des acquis, approbation des sujets de TFE, réalisation de stages...) | Obligatoirement septembre 2018 | Enquête de satisfaction des profs et étudiants appréciant la lisibilité des documents |
| Évaluation des enseignements par les étudiants | Mise en place systématique et uniforme d'un questionnaire fin d'UE | Dès cette année académique 2017-2018 | Taux de réponse des étudiants. Accueil des résultats par les enseignants |
| Reconduire annuellement l'enquête par mail des anciens étudiants | Envoi de l'enquête aux anciens étudiants | Chaque année 1 an après la diplomation | Taux de réponse des anciens |

Axe 2 : Utilisation de la communication numérique

Objectifs :

- Améliorer l'utilisation des outils numériques mis à notre disposition afin d'améliorer la communication interne.
- Établir des contacts avec les anciens étudiants afin d'utiliser ce réseau pour trouver des lieux stages ou d'emploi.
- Mettre en avant la qualité de la formation

| Actions | Modalités de réalisation | Échéance fixée | Indicateurs de suivi |
|---|---|---|--|
| Renforcer l'utilisation de l'école virtuelle (Contrats étudiants, mails, modifications d'horaires, ...) | Encourager tous les enseignants à utiliser préférentiellement cet outil. | Mise en place dès cette année 2017-2018 | Item du questionnaire de fin d'UE |
| Dynamiser le groupe Facebook d'anciens étudiants | Création d'un lien vers ce groupe sur le site de seraingsup Ouverture de ce groupe aux autres sections informatiques de l'Institut (infographie, Webdeveloper) | Fin 2018 | Taux de consultation de la page facebook |

AXE 3 : favoriser la coopération entre instituts

Objectifs :

- Maintien de la collaboration entre les instituts partageant les mêmes enseignants.
- Partage des bonnes pratiques de chacun des instituts

| Actions | Modalités de réalisation | Échéance fixée | Indicateurs de suivi |
|---|--|---------------------------|---|
| Choix cohérent des attributions | Attribuer à l'enseignant le même cours à Seraing et à Verviers | Dès cette année 2017-2018 | Satisfaction des enseignants. Qualité du contenu des cours |
| Partager les informations relatives aux lieux de stage et la satisfaction des étudiants | Élaborer une liste commune des lieux de stage | Dès cette année 2017-2018 | Questionnaire de fin d'UE de stage |